

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

OBJET : Kerlir - Acquisition gratuite de la parcelle EA 82

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la parcelle EA 82, sise à Kerlir, le long de la voie communale n°14, est favorable à la cession gratuite à la ville de ladite parcelle d'une contenance de 40 m². Cette parcelle située en zone Ub se trouve devant plusieurs parcelles privées.

Les frais notariés seront à la charge de la Ville.

Le Conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition gratuite de la parcelle EA 82, frais notariés à la charge de la Ville ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ